



Decret par rapport a l'accueil d'un enfant

Par Mick07

Bonjour,

Suite a une séparation et au passage d'une enquêtrice sociale dans chacun des deux foyer avant passage devant le JAF, j'aimerais savoir s'il existe un décret ou un texte de loi précisant la taille minimale d'une chambre pour l'accueil de l'enfant.

L'assistante sociale me parle d'un minimum de 9m2, j'aimerais savoir si un texte le justifie effectivement.

Merci.